

Thématique : Repensez vos connaissances et vos pratiques RH avec le bulletin officiel de la sécurité sociale (BOSS)

Programme de formation

(S'agissant de sujets d'actualités,
certaines thématiques peuvent être modulées)

Activité 1 : L'application des cotisations plafonnées en 5 points

- En cas d'entrée et sortie d'un salarié
- En cas d'emploi d'un salarié en forfait jours
- En cas d'emploi d'un salarié à temps partiel avec des heures complémentaires
- En cas d'absence sans maintien du salaire
- En cas d'absence avec maintien du salaire

Activité 2 : L'application des exonérations zonées

- Les conditions d'éligibilité
- L'impact en cas de turnover

Activité 3 : L'application des frais professionnels, des avantages en nature et frais d'entreprise

- Reposer les principes de base
- Comprendre les changements impliqués par le BOSS

Informations générales ¹

Objectifs pédagogiques :

Savoir utiliser et s'approprier la nouvelle base documentaire de la sécurité sociale pour gérer l'administration du personnel et gérer l'impact en paie en 2021-2022

Délai d'accès à la formation :

Inscription possible jusqu'à 15 jours calendaires avant la formation. En deçà, nous contacter

Les méthodes mobilisées :

Avant : un questionnaire de connaissances des pratiques

Pendant : mini-cas en recherchant des actions correctives, exposés et échanges interactifs d'expériences, accès à la base du BOSS par le formateur et le participant

Après : Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Accessibilité aux personnes handicapées : contactez-nous, en cas de situation de handicap, pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicapés

Modalités d'accès à la formation :

Un questionnaire de connaissances des pratiques avant la formation

Modalités d'évaluation :

Quiz d'évaluation des acquis de connaissances, à froid.
Enquête de satisfaction

Formalisation à l'issue de la formation :

Attestation des acquis de connaissances (sous réserve du respect des méthodes et modalités réalisées)



Public visé :

Ayant à gérer la paie ou à administrer la gestion du personnel



Pré-requis :

Absence de prérequis technique
Matériel : Disposer d'un ordinateur et d'un accès internet



Date et nombre de participants ² :

23 septembre 2021
(9h00 -12h30)



Durée : 3h30

Accueil et accès pour connexion, tour de table 30 mn
Ateliers et échanges : 2h30
Evaluation à chaud, questions 30 mn



Lieu :

Distanciel (TEAMS)



Tarif :

250 €HT/session/participant



Contact électronique :

formation@bakertillystrego.com

¹ les conditions générales de vente, le règlement intérieur et le registre d'accessibilité sont accessibles sur notre site internet

² Session assurée avec un minima de 2 participants et limitée à 10 participants.

Inscription possible
jusqu'au 08/09/2021

Profil des intervenants

**Liliane COUTANTIN****Expert-Comptable - Directrice Opérationnelle Pôle Expertise RH & Sociale**

Plus de 20 ans d'expérience dans l'expertise technique RH et sociale auprès de nos clients associés à mon parcours d'expert-comptable et d'ingénierie de la formation, me permettent de disposer d'une vision stratégique et pédagogique au service des entreprises et de leurs dirigeants. Je suis également responsable de l'Académie Baker Tilly STREGO et formatrice dans des établissements.

**Frédérique LOURIE****Manager Expertise RH et Sociale**

J'accompagne et conseille les TPE, PME sur toutes leurs interrogations en matière de ressources humaines et technicité de paie en lien avec les actualités. Mon importante expérience professionnelle aussi bien en entreprise qu'en cabinet d'expertise comptable me permet de me positionner en tant qu'experte en droit social, relations humaines, en management et technique de paie.

**Géraldine HUCHON****Chargée de mission Expertise RH et Sociale**

Plus de 20 ans en cabinet d'expertise comptable comme responsable de dossier social, puis chargée de missions expertise RH et sociale, me permettent d'accompagner des collaborateurs, de former des gestionnaires paie et des élèves de licence professionnelle, dans le domaine de la paie et de l'administration du personnel. Je suis également engagée dans l'ingénierie des formations.